

AVIS AUX ACTIONNAIRES D'AVIVA INVESTORS

Luxembourg, le 30 novembre 2021

Cher/Chère Actionnaire,

Nous souhaitons vous informer du changement de gamme des opérations de cession temporaire de titres (« SFT »), conformément à la FAQ CSSF du 18 décembre 2020 relative à l'utilisation des opérations de cession temporaire de titres par les OPCVM.

La proportion attendue et la proportion maximale d'actifs pouvant faire l'objet de SFT ont été revues, comme détaillé ci-dessous :

Compartiments	Gamme précédente	Nouvelle gamme
<i>Tous les Compartiments pour les SFT à l'exception des Compartiments European High Yield Bond Fund, US High Yield Bond Fund et Global Sovereign Bond Fund</i>	Proportion attendue d'actifs pouvant être soumis à des SFT : 20 % - Proportion maximale d'actifs pouvant être soumis à des SFT : 100 %	Proportion attendue d'actifs pouvant être soumis à des SFT : 10 % - Proportion maximale d'actifs pouvant être soumis à des SFT : 20 %
<i>European High Yield Bond Fund – US High Yield Bond Fund (SFT)</i>	Proportion attendue d'actifs pouvant être soumis à des SFT : 0 % - Proportion maximale d'actifs pouvant être soumis à des SFT : 100 %	Proportion attendue d'actifs pouvant être soumis à des SFT : 0 % - Proportion maximale d'actifs pouvant être soumis à des SFT : 0 %
<i>Global Sovereign Bond Fund (SFT)</i>	Proportion attendue d'actifs pouvant être soumis à des SFT : 20 % - Proportion maximale d'actifs pouvant être soumis à des SFT : 100 %	Proportion attendue d'actifs pouvant être soumis à des SFT : 20 % - Proportion maximale d'actifs pouvant être soumis à des SFT : 30 %
<i>Multi-Strategy Target Return Fund (contrats de prise en pension de titres)</i>	Proportion attendue d'actifs pouvant être soumis à des contrats de prise en pension de titres : 80 % - Proportion maximale d'actifs pouvant être soumis à des contrats de prise en pension de titres : 100 %	Proportion attendue d'actifs pouvant être soumis à des contrats de prise en pension de titres : 10 % - Proportion maximale d'actifs pouvant être soumis à des contrats de prise en pension de titres : 30 %

Veuillez noter que les compartiments suivants ne sont pas autorisés à la distribution aux investisseurs particuliers en Belgique :

- Aviva Investors – Asian Equity Income Fund
- Aviva Investors – Climate Transition Global Equity Fund
- Aviva Investors – Climate Transition Global Credit Fund
- Aviva Investors – Emerging Markets Corporate Bond Fund
- Aviva Investors – Emerging Markets Equity Income Fund
- Aviva Investors – Global Convertibles Fund
- Aviva Investors – Global Emerging Markets Index Fund
- Aviva Investors – Global High Yield Bond Fund
- Aviva Investors – UK Listed Equity High Alpha Fund
- Aviva Investors – Global Emerging Markets Equity Unconstrained Fund
- Aviva Investors – Global Equity Endurance
- Aviva Investors – Global Equity Unconstrained Fund
- Aviva Investors – Global Investment Grade Corporate Bond Fund
- Aviva Investors – US Equity Income Fund
- Aviva Investors – US Investment Grade Bond Fund

Afin d'éviter toute ambiguïté, nous confirmons que ce changement n'aura aucun impact sur le mode de gestion des Compartiments.

Les termes commençant par une majuscule qui ne sont pas définis dans les présentes auront la signification qui leur est attribuée dans le prospectus du Fonds.

Les investisseurs belges voudront bien noter que le Prospectus en vigueur, les documents d'information clé pour l'investisseur (DICI), le dernier rapport semestriel et le dernier rapport annuel sont disponibles gratuitement en anglais auprès de l'établissement chargé du service financier en Belgique (RBC Investor Services Belgium S.A., 20th Floor, Zenith Building Boulevard du Roi Albert II 37 1030 Bruxelles) et sur le site internet www.avivainvestors.com. Les DICI sont également disponibles en français.

La Valeur Nette d'Inventaire est publiée sur le site de la Belgian Asset Managers Association (www.beama.be).

Le précompte mobilier en vigueur en Belgique est de 30%.

Le document d'information clé pour l'investisseur doit être lu attentivement avant d'investir.

Pour toute autre question relative à ces changements, veuillez contacter Aviva Investors Luxembourg S.A. au : +352 40 28 20 261.

Sincères salutations,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. Joller', with a horizontal line striking through the middle of the letters.

Cindy Joller
Pour le compte du Conseil d'administration